

COMMENT TRIER ?

Papiers et emballages

CONTENEUR OU SAC JAUNE

PLASTIQUE

Bouteilles et flacons avec les bouchons, films et sacs plastiques.



MÉTAL

Bidons, boîtes de conserve, canettes, barquettes aluminium, aérosols et boîtes métalliques.



PAPIERS

Journaux, magazines, prospectus, courriers, enveloppes, annuaires, livres...



CARTONS et BRIQUES ALIMENTAIRES



Verres

CONTENEUR VERRE

BOUTEILLES EN VERRE
sans les bouchons



Pour chaque tonne collectée, 1 € reversé à l'association



POTS EN VERRE
sans les couvercles

BOCAUX EN VERRE
sans les couvercles



Déchets biodégradables

COMPOSTEUR

DÉCHETS DE CUISINE
Epluchures de légumes, coquilles d'oeuf, marc de café...



DECHETS DE JARDIN
Pelouses, feuilles mortes, branchages...



Déchets résiduels

POUBELLE ORDINAIRE

Les déchets déposés dans la poubelle ordinaire sont **UNIQUEMENT LES DECHETS RESTANTS**, après ce tri.



Un doute, une question ? Contactez les ambassadeurs de tri et de la prévention au 02.33.40.27.61



Réduire ses déchets dans le Cotentin



Ne pas jeter sur la voie publique. Réalisation : Communauté d'agglomération du Cotentin - Crédits Photo : freepik

CONTENEUR TEXTILE



CHAUSSURES

Basket, sandale, tong ...

LINGE DE MAISON

Serviette de table, drap, torchon...

GRANDS VETEMENTS

Pantalon, pull, robe...

PETITS VETEMENTS

Foulard, layette, gants, maillot de bain...



Usés ou juste démodés, déchirés ou troués, tous vos articles peuvent être réutilisés ou recyclés, à condition d'être propres et secs.

Ne mêlez pas d'articles humides qui risqueraient de moisir et de détériorer le reste des articles.



EN DECHETERIE



DÉCHETS DES PRODUITS DE BRICOLAGE ET DÉCORATION



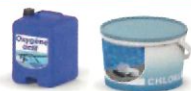
DÉCHETS DES PRODUITS DU JARDINAGE



DÉCHETS DES PRODUITS DE CHAUFFAGE, CHEMINÉE ET BARBECUE



DÉCHETS DES PRODUITS D'ENTRETIEN PISCINE



DÉCHETS DES PRODUITS D'ENTRETIEN MAISON



DÉCHETS DES PRODUITS D'ENTRETIEN VÉHICULE



EN DECHETERIE



PETITS APPAREILS EN MÉLANGE

Aspirateurs, cigarettes électroniques, téléphones, bouilloires, perceuses, ...

GROS ELECTROMÉNAGER HORS-FROID

Chauffe-eaux, cuisinières, fours, hottes aspirantes, lave-linges, lave-vaisselles, ...

GROS ELECTROMÉNAGER FROID :

Réfrigérateurs, congélateurs, climatiseurs

ÉCRANS

ordinateurs portables, tablettes, téléviseurs (cathodiques et écrans plats), ...



EN DECHETERIE *



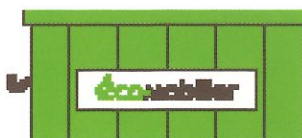
Tous les meubles ou parties de meubles peuvent être déposés dans la benne mobilier quels que soient le type ou le matériau.

SIÈGES ET LITERIE

Chaise de jardin, chaise en bois, chaise enfant, canapé, fauteuil, banc, matelas, sommier ...

MEUBLES

Table, buffet, étagère, armoire, meuble de cuisine ...



* Liste des déchèteries concernées : Le Ham, Octeville, Tourlaville (Le Becquet), Varouville, Anneville-en-Saire, Bricquebec-en-Cotentin, Rauville-la-Place, Les Moitiers-d'Allonne, La Hague / Dès 2019 : Portbail.